



Article scientifique

Article

2005

Published version

Open Access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

La divination dans l'Antiquité: une enquête comparatiste

Jaillard, Dominique; Waldner, Katherina

How to cite

JAILLARD, Dominique, WALDNER, Katherina. La divination dans l'Antiquité: une enquête comparatiste. In: Cahiers du Centre G. Glotz, 2005, vol. 16, p. 213–215. doi: 10.3406/ccgg.2005.888

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:160288>

Publication DOI: [10.3406/ccgg.2005.888](https://doi.org/10.3406/ccgg.2005.888)

DIVINATION ET DÉCISION

DOMINIQUE JAILLARD ET KATHARINA WALDNER

LA DIVINATION DANS L'ANTIQUITÉ. UNE ENQUÊTE COMPARATISTE

Les contributions que nous réunissons sous le titre *Divination et décision* représentent la publication d'une partie d'un projet réalisé en collaboration entre la section des Sciences religieuses de l'École pratique des Hautes Études et l'université d'Erfurt (dont l'autre moitié paraît simultanément dans la *Revue de l'histoire des religions*, sous le titre *Divination et révélation*, N. Belayche et J. Rüpke dir.¹). Elles illustrent trois années de réflexion et de travail communs, dont l'initiative revient à Nicole Belayche (EPHE) et à Jörg Rüpke (université d'Erfurt), et le soutien à un Programme d'Action Intégrée « Procope » (franco-allemand). Les résultats sont le fruit d'une série d'échanges et de discussions à l'occasion de tables rondes, de séminaires et d'ateliers organisés alternativement à Paris et à Erfurt. L'objectif du projet a été de reprendre le dossier des pratiques divinatoires et de leurs multiples enjeux dans l'Antiquité, monde grec et Empire romain, en confrontant et conjuguant les méthodes de la *Religionswissenschaft* et de l'anthropologie religieuse. Le choix d'une approche comparatiste s'est avéré d'autant plus fécond qu'il est corroboré par les avancées récentes d'une recherche attentive à mettre en évidence contacts, parallélismes et interférences au sein du monde antique. Ce travail de comparaison interne au monde classique a été élargi et enrichi par le recours à un comparatisme « heuristique » avec des civilisations plus lointaines, qui ont développé un haut degré de formalisation et de rationalisation de leurs pratiques divinatoires, en les encadrant de manière étroite et en en consignait les doctrines dans des écrits spécialisés. La collaboration de sinologues, français et allemands, s'est révélée, sous ce rapport, particulièrement précieuse.

La question de la place des activités divinatoires dans les processus de décision et dans l'élaboration des consensus a trouvé à Rome un terrain d'enquête privilégié, à la mesure de la vigilance avec laquelle le pouvoir romain a contrôlé les pratiques mettant en jeu connaissance de l'avenir et signes divins. Les pratiques divinatoires, assumées par des collègues sacerdotaux, sont partie intégrante de la religion publique. Des interventions augurales ou des observations par la divination ont interféré, dans les dernières décennies de la République, avec les conditions de prise de décision politique. Les contribu-

¹ Tome 224 (2007).

tions de Jörg Rüpke, de Veit Rosenberger et de Joachim Gentz explorent, selon des démarches complémentaires, ces liens entre domaine *politique* et *institutions divinatoires*.

Pour éclairer les fonctions de la divination dans les processus de prise de décision de la république romaine, Jörg Rüpke recourt aux théories de Victor Turner, qui envisagent la divination comme « une phase dans une séquence d'action sociale » (*divination as a social process*). Élément central des systèmes politiques de nombreuses sociétés, elle oppose à l'incertitude une forme rationnelle qui facilite, au plan cognitif, la prise de décision. Ce n'est pas la technique de divination qui porte le consensus social ou légitime une décision individuelle, mais le processus de divination lui-même qui, en contrôlant et répétant ses résultats, crée le consensus social. Redéfini à partir des théorisations des sciences politiques, le modèle éclaire la prise d'auspices, notamment l'*obnuntiatio*, comme un élément décisif des processus de communication politiques. Sans influencer le contenu de la décision, l'annonce d'un signe entre dans le système de *négociations* de l'élite sénatoriale pour traiter ses dissensions internes et produire le consensus des décisions. En cela, les systèmes de symboles religieux traditionnels font pleinement partie des institutions proprement politiques de la République tardive.

Dans une perspective proche, mais à partir d'une analyse de la répartition géographique de tous les prodiges officiellement annoncés à Rome – ils se concentrent sur un territoire correspondant à l'étendue de l'*ager Romanus* au milieu du IV^e siècle av. J.-C. –, Veit Rosenberger montre que l'annonce et les cérémonies expiatoires des prodiges étaient en même temps, dans la Rome républicaine, un élément central du discours religieux et de la *communication politique*. Leur reconnaissance et leur expiation, loin de s'adresser aux *socii* pour s'assurer de leur loyauté, ainsi qu'on l'a soutenu, constituaient pour le Sénat un moyen de communication structuré et privilégié avec les citoyens romains des cités italiennes.

Joachim Gentz ouvre la comparaison avec la Chine antique où la divination était non seulement, comme à Rome, une institution politique mais aussi morale. Avec Wang Chong (100–27 av. J.-C. *circa*), historiographie et divination relèvent d'une même démarche critique susceptible de prévoir les actions humaines et de juger des prédictions à partir de précédents historiques. Wang évalue les méthodes divinatoires et leurs prémisses théoriques en fonction de la finalité de la bonne divination – et des discours qui s'y rapportent –, laquelle vise à garantir l'harmonie politique et sociale et à s'ériger en instance de conseil pour le monarque. Le discours historiographique et la connaissance des lois régissant le système des signes à l'œuvre dans l'univers permettent d'appréhender les liens entre divination, règles morales et sphère politique.

C'est également sur ce moment décisif qu'est l'époque Han (206 av. J.-C.–220 apr.) que se concentre Marc Kalinowski, dans une perspective historique large qui permet de saisir, dans toute leur ampleur, les enjeux d'un processus de classification et de systématisation de pratiques et de méthodes divinatoires, pour certaines, attestées depuis l'époque Shang (1250–1050 av. J.-C.). La consolidation de la divination officielle et de ses institutions, caractéristique

des Han, implique l'adaptation de la science des oracles et des prodiges aux conceptions contemporaines de la nature et du divin, et révèle la place grandissante des lettrés dans la codification et la diffusion des savoirs mantiques. L'action de l'administration centrale (avec la réforme des cultes impériaux dans la perspective d'une théologie cosmique et naturaliste, inséparable des processus de prises de décision), le contrôle qu'elle exerce sur les scribes et les devins locaux qu'elle rémunère favorisent la valorisation de certaines techniques astrologiques et hémérologiques au détriment d'usages traditionnels (comme la tortue et l'achillée). Si des tensions sont perceptibles entre office du grand Scribe et praticiens des arts magiques, il faut souligner que les spéculations cosmologiques se sont développées non pas d'abord parmi les philosophes mais dans des milieux de scribes, astronomes ou devins.

Dans l'Israël ancien, qu'étudie Christophe Batsch, où, en dehors de la révélation prophétique et des rêves inspirés, les *techniques* divinatoires sont comme telles l'objet d'une vigoureuse condamnation, le grand prêtre est seul habilité à questionner YHWH, à travers l'oracle des pierres précieuses ornant son habit sacerdotal. Sa consultation est impérative avant d'engager un conflit armé. La question d'une mantique alternative se pose donc de manière aiguë en cas de vacance de la prêtrise ou de conflit contre un grand prêtre dont la légitimité fait question. C'est le problème que Judas Maccabée doit résoudre pour mener une guerre de défense du judaïsme contre le grand prêtre en place. Le recours à la lecture de la Torah et au songe lui permet de produire devant ses soldats les oracles qui légitiment par avance l'accès de sa famille à une grande prêtrise, dont les détenteurs sont désormais « oints par la guerre » et marqués d'un pouvoir prophétique.

Éliane Stoffel nous reconduit vers un comparatisme interne au monde gréco-romain, d'autant plus instructif qu'il est celui-là même que pratique le grec Plutarque, philosophe et prêtre d'Apollon à Delphes, lorsqu'il traite de la divination romaine. Dans l'image sélective et atemporelle qu'elles construisent, ses *Vies parallèles* mettent conjointement en valeur l'art augural et la pratique scrupuleuse de magistrats idéaux tels Marcellus ou Paul Émile. Les choix de Plutarque en matière de divination romaine s'expliquent par la place centrale des augures dans la religion publique romaine. Ils visent à montrer que le respect ritualiste des *patria* non seulement garantit la préservation de l'état et évite des prises de décision inconsidérées, mais constitue une cause majeure du triomphe de Rome. La Rome modèle de Plutarque « rapporte toutes ses affaires à la divinité » et son salut au culte des dieux, un jugement qui pourrait aussi éclairer, en filigrane, le regard du philosophe gréco-romain sur l'histoire des oracles grecs et sur leur rôle dans le passé glorieux de l'Hellade.